

Un an après la conférence de Paris sur les enfants soldats : Il faut tenir les engagements pris

Paris 17 janvier 2008 – Hier l'UNICEF participait à une réunion de travail sur les enfants dans les conflits armés au Ministère des Affaires Etrangères avec Rama Yade, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères et aux Droits de l'Homme et les principales ONG et organisations internationales concernées. Invité en tant que grand témoin, Ishmael Beah, ex-enfant soldat Sierra Leonais, devenu ambassadeur de l'UNICEF a réaffirmé l'importance des programmes de réinsertion et du suivi à long terme des enfants pris dans les conflits.

Ishmael Beah, présent à Paris à l'occasion de la sortie de son livre « Le chemin parcouru » (Ed. Presses de la Cité) a expliqué son engagement dans la lutte contre ce phénomène et son nouveau rôle de Défenseur des enfants affectés par la guerre auprès de l'UNICEF. « Ces enfants sont la prochaine génération. Si l'on ne s'occupe pas d'eux aujourd'hui, ils deviendront un problème bien plus important dans quelques années lorsqu'ils seront adultes. Il est beaucoup plus efficace de prendre en charge un enfant une bonne fois pour toutes plutôt que de faire le minimum et prendre le risque qu'il soit recruté à nouveau » a-t-il souligné.

L'UNICEF France a rappelé son profond engagement sur cette question et souligné ses efforts de financement des programmes dédiés à la prise en charge des enfants associés à des entités armées depuis 2000. Depuis la conférence de Paris, l'UNICEF France s'est engagé à hauteur de 3,4 millions d'euros dans des programmes en République démocratique du Congo, au Tchad et en Haïti.

Un an après la conférence de Paris, 7 nouveaux pays sont venus rejoindre les 59 ayant déjà adhéré aux Principes de Paris. L'UNICEF a souligné que dans plusieurs pays des avancées ont été réalisées comme en Côte d'Ivoire et en Ouganda où le recrutement d'enfants semble avoir totalement cessé ainsi qu'en République Centrafricaine où 450 enfants ont été relâchés grâce à un accord signé entre UNICEF, le gouvernement et l'un des groupes armés.

Cependant, même si la pression exercée par la communauté internationale a eu des effets positifs, dans de nombreuses situations, l'engagement politique des gouvernements et groupes armés reste largement de façade. De plus, les enfants restent trop souvent victimes de tractations politiques et économiques, leur libération et leur réinsertion étant conditionnées à la conclusion d'accords qui ne les concernent pas directement.

Aujourd'hui encore 250 000 enfants dans le monde sont recrutés ou utilisés illégalement, c'est pourquoi l'UNICEF rappelle qu'il est essentiel que les Etats tiennent leurs engagements politiques et financiers pour permettre aux enfants affectés par la guerre de se reconstruire.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Maud Saheb

Tél. : 01 44 39 77 70 ou 06 83 99 05 67

Courriel : msaheb@unicef.fr

www.unicef.fr

UNICEF France

Direction de l'information

3, rue Duguay-Trouin

75282 Paris cedex 06

Téléphone : 01 44 39 77 77

Facsimile : 01 44 39 77 78

www.unicef.fr